P É T I T I O N

Monsieur Ismaïl BENDAHIB né le 14/01/1965, de nationalité algérienne, professeur de lycée, est arrivé dans notre pays en novembre 2011. Atteint d'une tumeur cérébrale, adressé par la commission médicale algérienne à Paris puis à Grenoble, il a été pris en charge dans les services de neuro-chirurgie. Reparti en Algérie où le traitement prescrit est indisponible, son état s'est aggravé. Il a dû être opéré d'urgence à Grenoble où il est revenu en 2015.

Son état nécessitant des séances de radiothérapie impossibles en Algérie par manque de moyens techniques, il a déposé une demande de titre de séjour en 2016, refusée par la Préfecture. Le Tribunal Administratif a annulé ce refus et il a obtenu jusqu'en décembre 2019 trois cartes de séjour.

Monsieur I. BENDAHIB est reconnu comme handicapé : il est atteint de cécité totale sur un œil et presque totale sur l'autre. Il a subi 5 interventions chirurgicales et il est question d'une 6ème intervention. Il fait l'objet d'un nouveau refus de séjour avec OQTF et assignation à résidence de 2 fois 6 mois vu l'interruption des liaisons aériennes due à la pandémie de COVID 19.

Nous ne pouvons concevoir que Monsieur Ismaïl BENDAHIB soit reconduit en Algérie alors que le pronostic vital est engagé. Nous demandons au Préfet de l'Isère de reconsidérer cette situation d'une gravité certaine et d'accorder à Monsieur I. BENDAHIB un titre de séjour dans notre pays absolument nécessaire à son existence.

NOM Prénom	Adresse et mail	Signature

CSRA Maison des Associations 6 rue Berthe de Boissieux 38000 Grenoble